

NOM :

(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : _____ N° du candidat :

Né(e) le : _____

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

Examen ou Concours : **Diplôme National du Brevet**

série* : **Générale**

Epreuves/sous-épreuve : **Histoire-Géographie et Éducation civique**

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Note

40

Apréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

*Uniquement s'il s'agit d'un examen.

SESSION 2015

Le candidat répond sur le sujet qui est rendu en fin d'épreuve.

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)

La maîtrise de la langue est notée sur 4 points.

DURÉE : 2 heures

COEFFICIENT : 2

NB DE PAGE(S) : 13

NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I- QUESTIONS (7 points)

1. Ces deux photographies ont été prises à Berlin. Dater et nommez les événements représentés (2 points)



Date :
Événement :

Date :
Événement :

2. Soulignez la définition qui caractérise le mieux la notion de « guerre totale ». (1 point)

- C'est un conflit qui touche à la fois les soldats et les civils.
- C'est un conflit qui mobilise tous les moyens humains, militaires, économiques en vue de la victoire.
- C'est un conflit dans lequel la propagande joue un rôle important.

3. Quelles sont les trois formes de la contestation de mai 1968 en France ? (1,5 point)

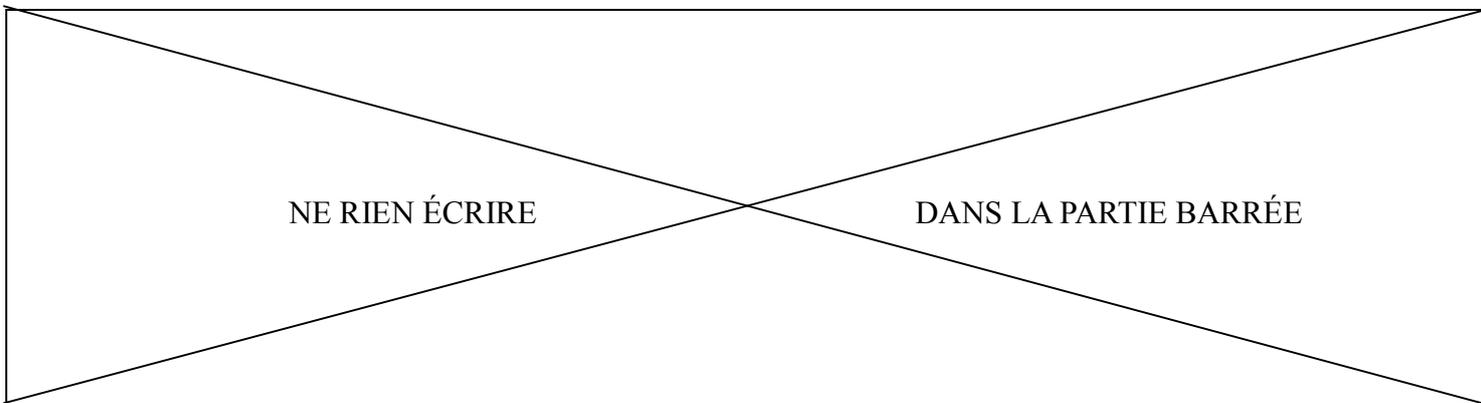
.....

.....

.....

.....

.....



4. En quelle année a eu lieu la victoire électorale du Front populaire ? Citez deux lois sociales qui lui sont attachées. (2,5 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

II- TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

J'ai été arrêté le 6 février 1943 à Nîmes. J'avais 22 ans. J'ai d'abord été emprisonné à Montpellier où j'ai subi les interrogatoires de la Gestapo¹. J'ai également été torturé avant d'être emmené à Compiègne, dans le camp de rassemblement où l'on plaçait tous les gens avant de les déporter. En septembre 1943, j'ai été dirigé vers le camp de Buchenwald, bien sûr dans les conditions que l'on connaît ; à une centaine par wagon, dans ces fameux wagons qui étaient conçus pour recevoir quarante hommes et huit chevaux. Nous étions cent, encadrés par les SS. Beaucoup sont morts avant d'arriver, étouffés, piétinés pendant le transport.

Je suis donc arrivé à Buchenwald. Mais Buchenwald était un camp de transit et je n'y suis pas resté longtemps, puisque j'ai été dirigé vers le fameux camp de Dora², près de Nordhausen.

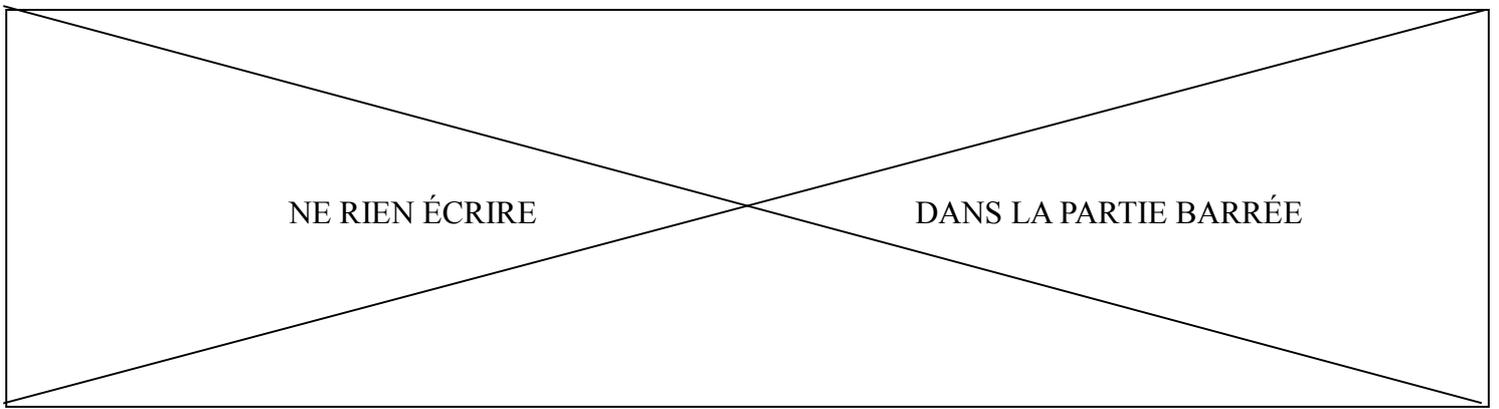
C'est là que nous avons travaillé, car on y envoyait des milliers de déportés pour accélérer l'édification de cette usine, entièrement construite dans le roc. Toutes les galeries étaient percées dans la montagne. Pendant six mois, nous n'avons pas vu le jour. Nous couchions dans le tunnel, entassés les uns contre les autres. Nous travaillions 18 heures par jour, avec simplement une demi-heure de halte pour manger.

Les morts s'entassaient dans les galeries parce qu'on ne pouvait pas les évacuer tout de suite. Il fallait les envoyer par camions, brûler au crématoire de Buchenwald. Ce n'est que lorsque les crématoires ont été installés à Dora qu'on les a brûlés sur place.

¹ Gestapo : Police politique nazie, chargée de traquer les opposants du régime.

² Dora : Usine souterraine où sont érigés à partir de janvier 1944 les missiles V2, armes mises au point par les Allemands pour renverser le cours de la guerre.

D'après le témoignage d'un Résistant calédonien, Sylvain Gargon, rescapé de la Déportation, musée de la Seconde Guerre mondiale, Nouvelle-Calédonie.



1. En quelle année, par qui et pourquoi Sylvain Gargon a-t-il été arrêté et torturé?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Comment Sylvain Gargon a-t-il été contraint de participer à l'effort de guerre allemand ?

.....

.....

.....

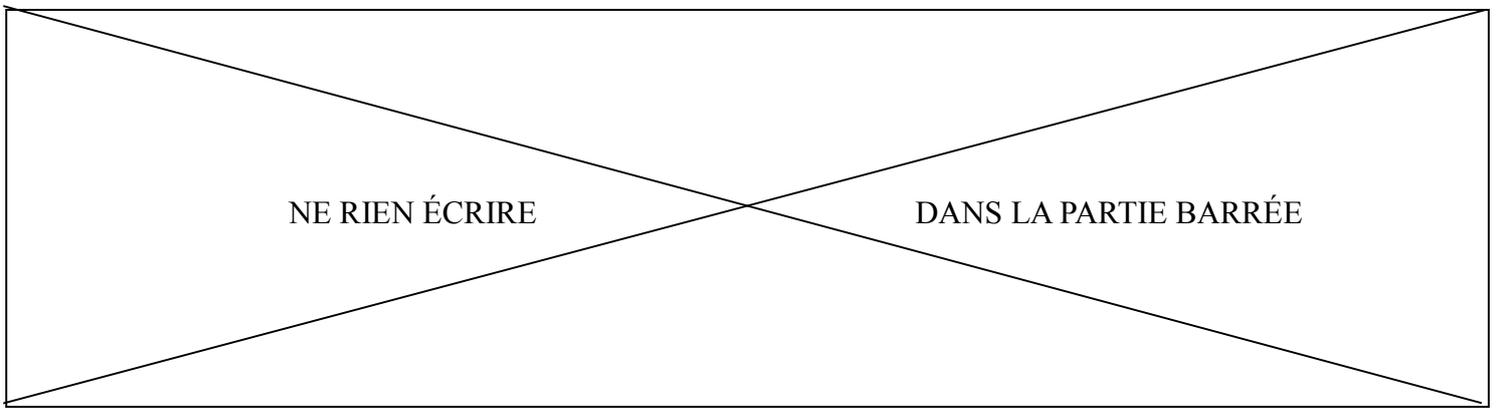
.....

.....

.....

.....

.....



3. Citez un exemple de souffrance subie par les déportés.

| |
|--|
| <p>- Durant le voyage :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>- À l'intérieur du camp :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> |
|--|

4. Cochez la caractéristique du régime totalitaire nazi illustrée dans le document :

- Embrigadement de la société dès l'enfance.

- Exclusion et déportation de tous les opposants du régime.

- Suppression des libertés fondamentales.

- Interdiction du pluralisme politique.

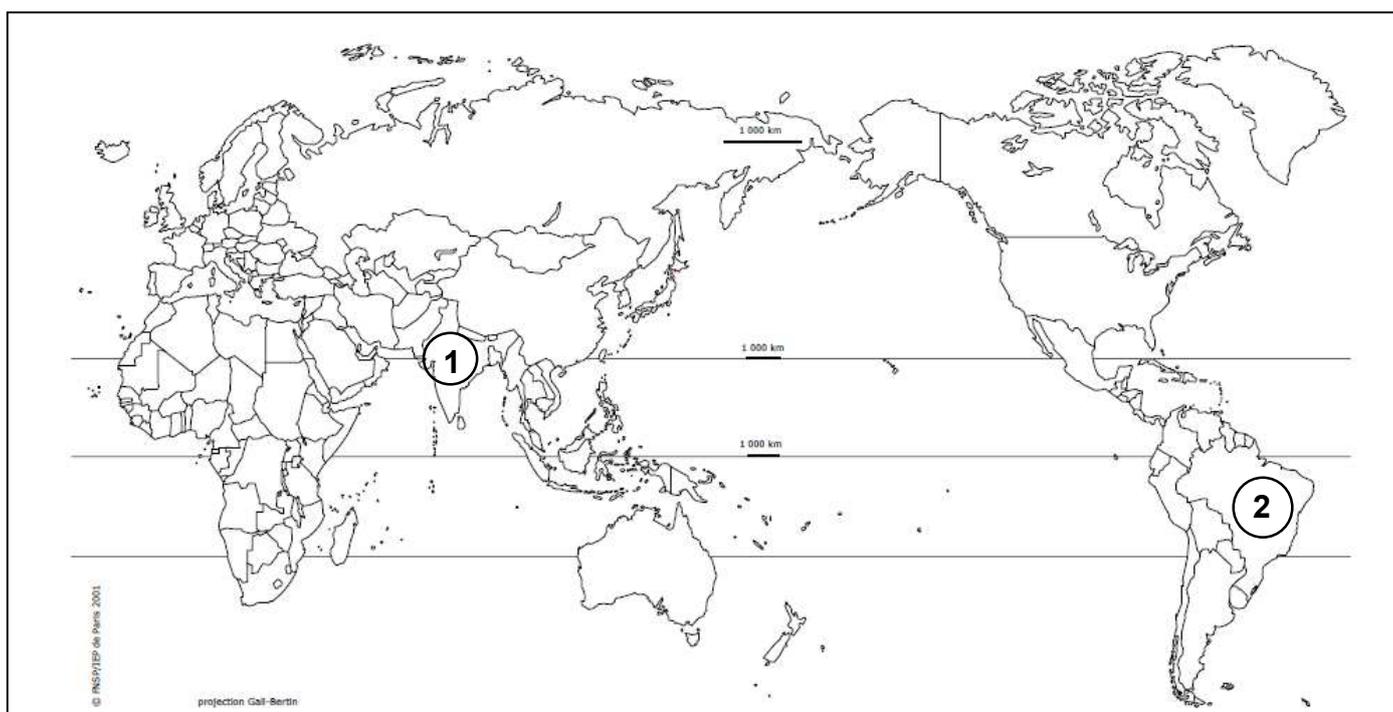
NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

I- QUESTIONS (7 points)

1. Repérage sur le planisphère. (2 points)



a. Inscrivez le nom de l'océan Pacifique.

b. Hachurez la zone climatique chaude.

c. Nommez les pays émergents numérotés :

①

②

NE RIEN ÉCRIRE

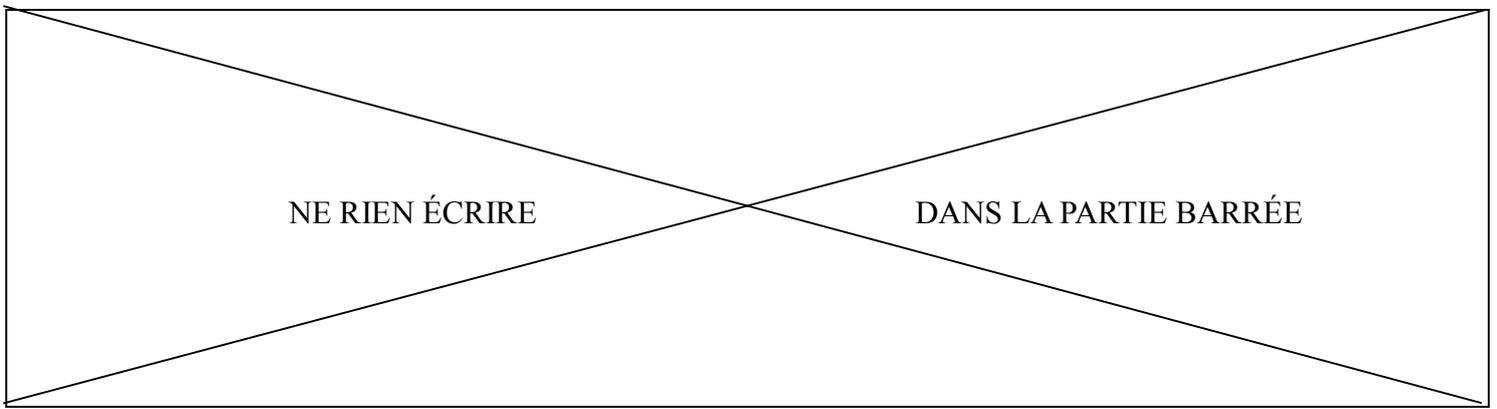
DANS LA PARTIE BARRÉE

II – TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

La place de l'outre-mer

« Par la surface, l'outre-mer occupe sur la planète une place comparable à celle de la France hexagonale : 559 000 km². Mais le chiffre impressionnant, est dans la réalité géographique un trompe-l'œil. Cette étendue est attribuable pour l'essentiel à deux vastes ensembles vides d'hommes aux limites des terres occupées : la grande forêt équatoriale de Guyane et les espaces glacés de la Terre Adélie dans l'Antarctique. Hors de ces deux quasi-déserts, les DOM et les COM sont constitués d'une poussière d'îles de petite dimension occupant une surface totale de 36 000 km². Cette aire, comparable à celle d'une région française, vaut à la France une présence effective dans le monde. Par ces îles, la France apparaît comme une puissance maritime de premier plan, présente dans tous les océans. Ce vaste filet insulaire s'accompagne d'une zone d'exploitation exclusive de 11 millions de km², précieuse réserve maritime pour la pêche, l'exploitation minière des fonds, la présence militaire et la recherche scientifique. »

D'après Armand Frémont, *Portrait de la France*, Champs Flammarion, 2011



1. Nommez les deux grands espaces vides d'hommes de la France ultramarine. Sur quels continents se trouvent-ils ?

.....

.....

.....

.....

2. Relevez dans le texte les deux atouts offerts à la France par ses territoires ultramarins.

.....

.....

.....

.....

3. Citez les ressources de la « zone d'exploitation exclusive » dont parle l'auteur.

.....

.....

.....

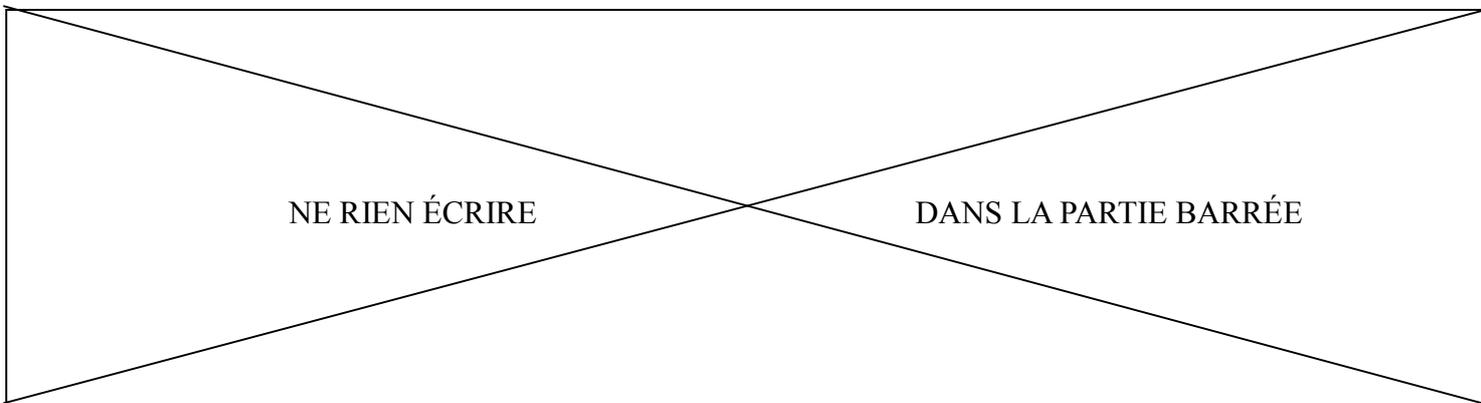
.....

.....

.....

.....

.....



TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)

I - QUESTIONS (5 points)

1. Selon la Constitution, la France est une République indivisible. Expliquez ce principe. (1 point)

.....

.....

.....

.....

2. Reliez chaque opération menée par les Forces Armées de la Nouvelle-Calédonie à la mission de Défense correspondante. (1,5 point)



Mars 2015. Suite au passage du cyclone PAM, les FANC participent à des évacuations sanitaires au profit de nourrissons et de personnes âgées de l'île de Tanna au Vanuatu.

Affirmer le rayonnement de la France dans le Pacifique



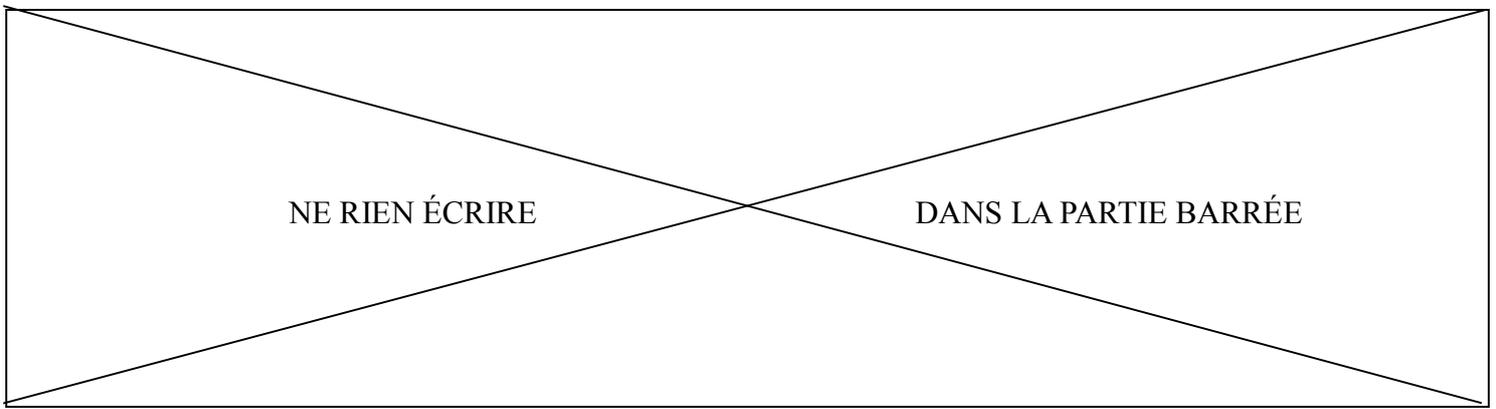
Décembre 2014. La frégate de surveillance le *Vendémiaire* rejoint son port d'attache de Nouméa après avoir pris part à la mission régionale de police des pêches KURUKURU.

Conduire une opération humanitaire de secours



Avril 2014. De nombreux visiteurs découvrent le CASA CN 235, seul avion militaire européen présent au meeting aérien WOW organisé en Nouvelle-Zélande.

Lutter contre la pêche illégale



3. Sous quelle République et en quelle année le suffrage universel masculin a-t-il été établi ? (1 point)

.....

.....

.....

.....

4. Quel est le rôle des députés? Dans quelle assemblée siègent-ils ? (1 point)

.....

.....

.....

.....

5. Citez un signe identitaire de la Nouvelle-Calédonie adopté par le Congrès. (0,5 point)

.....

.....

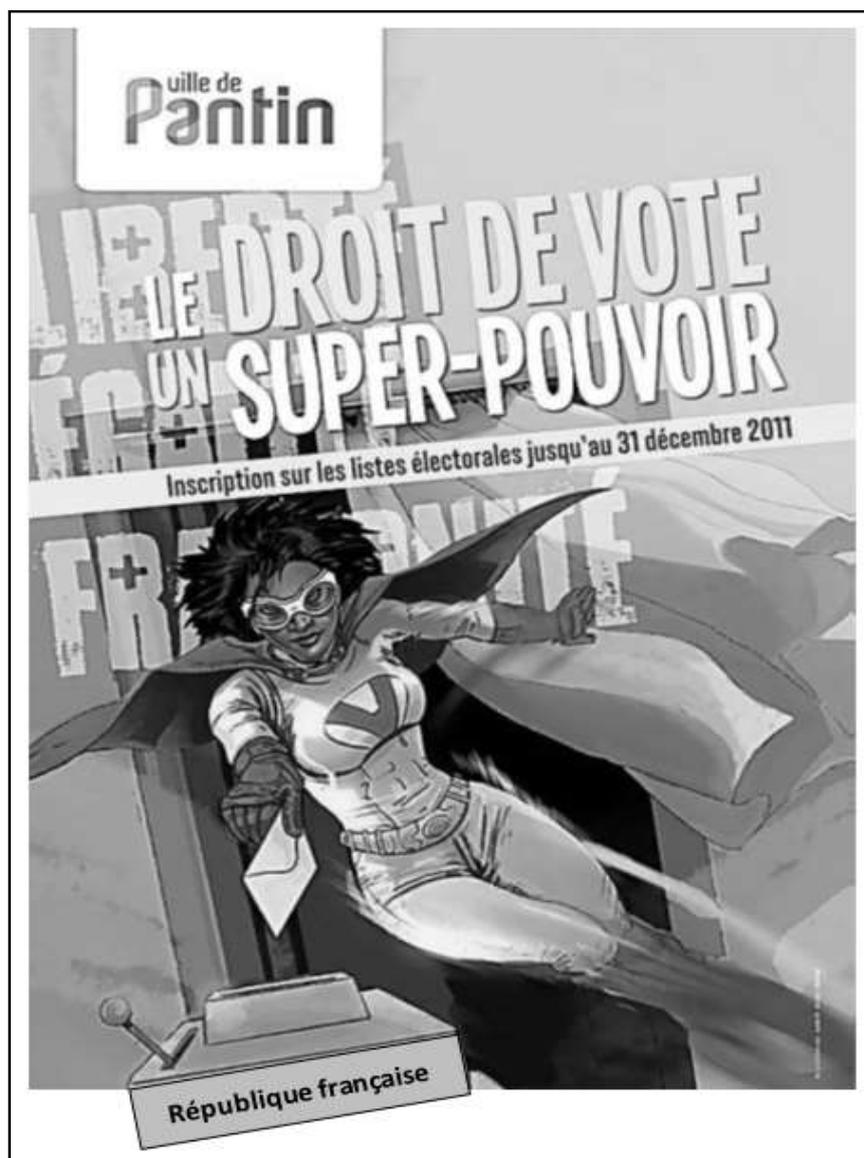
.....

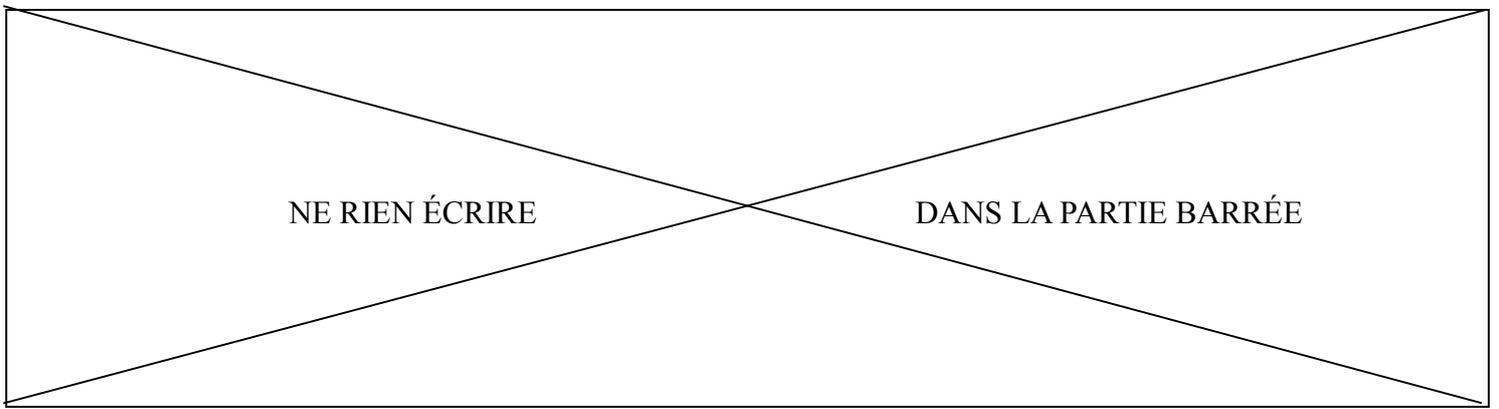
NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

II – TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Affiche de campagne de la ville de Pantin, Seine Saint-Denis à Paris. 2011





1. À qui cette affiche s'adresse-t-elle ? Quel message veut-elle faire passer ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Relevez sur l'affiche la condition qui permet aux citoyens de voter. Citez deux autres conditions.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Pourquoi peut-on dire que le droit de vote est à la base de la démocratie ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....